



Demande d'autorisation de débardage ou de transport de bois

(Arrêté municipal du 14 avril 2011)

MAIRIE
DE
SAINT GERMAIN-LA-MONTAGNE
42670

Tél. 04 77 63 60 16
Fax : 04 77 63 78 00

Monsieur le Maire,

Je soussigné :

Demeurant à :

Demande l'autorisation de faire procéder à l'exécution de travaux de débardage ou de transport de bois :

- Lieu des travaux

Situation cadastrale : Section ,n° , lieu-dit

- Durée des travaux

Du au

LE TRANSPORT SERA EFFECTUE EN PERIODE SECHE

Je sollicite un état des lieux avant tout travaux (prendre rendez-vous avec le cantonnier au 06.80.14.43.78.).

Je m'engage pendant toute la durée des travaux à respecter les règles de circulation et de sécurité.

Je m'engage à informer la mairie de la date de fin de travaux afin qu'un constat des lieux soit effectué en présence d'un représentant de la municipalité.

Si les chemins empruntés sont détériorés, je m'engage à faire procéder à leur remise en état à mes frais ;

Je prends connaissance du fait qu'en cas de défaillance de ma part, les services municipaux feront établir un devis de réparation par une entreprise compétente suivant lequel la commune de SAINT GERMAIN LA MONTAGNE, fera effectuer les travaux de remise en état, et m'adressera la facture correspondante que je devrai régler.

Je prends connaissance du fait que la présente autorisation ne permet en aucun cas de **STOCKER DE BOIS** sur **L'EMPRISE PUBLIQUE**.

En cas de dépôt sur l'emprise publique, une convention particulière sera établie entre la commune et le pétitionnaire, après visite préalable des lieux, en présence d'un représentant de la municipalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Transmis ce jour en mairie et visée pour autorisation.

SAINT GERMAIN LA MONTAGNE, le

Le Maire,